

La rue, on Partage



Bulletin d'information de l'association

N°100 mai juin 2023.

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun.

Edito : 100 numéros ça se fête



Après 25 ans de parution à raison de 4 numéros/an nous arrivons au n° 100 de « La Rue On Partage ». A cette occasion, faisons un bilan de notre action puis nous ferons celui de l'évolution des déplacements dans l'aire toulonnaise depuis le premier numéro de ce bulletin d'information depuis 1998. En 2014 « La Rue On Partage » est apparu en **couleur** au n°67 (photo ci-dessous).

La rue, on Partage



<http://toulonvardeplacements-asso.fr/>

Bulletin d'information de l'association
N°67 Septembre - Novembre 2014.

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun.

EDITO Jean-Paul Klein, Président de TVD

Nouveau format pour le bulletin trimestriel : la couleur !

Autre bonne nouvelle : TVD est de nouveau agréée comme Association de Protection de l'Environnement. Cela va nous permettre de participer aux instances d'information et de discussion dans le domaine.

A noter un progrès important avec le site qui est de plus en plus visité : si vous demandez à un moteur de recherches « Toulon Var Déplacements », vous aurez le lien direct vers notre site et par exemple les événements à venir. Plusieurs personnes prennent contact avec nous par ce moyen.

Enfin, dans ce numéro 67 nous avons voulu faire un point sur les aménagements pour des déplacements à vélo : plus sûrs, moins polluants.

Un petit plus en Provence : 19 Septembre: Inauguration de la « voie douce » de La Ciotat. Une belle fête est organisée pour cette inauguration, spectacles de rue, animations. Pluie et orage ont mis à néant ce beau programme qui par force s'est réduit à la seule inauguration. Pluvieuse, heureuse ? En tout cas cet aménagement est trop rare en Provence pour boudier notre plaisir. Espace réaménagé sur une ancienne ligne... tram et territoire partagé entre piétons et cyclistes. Cette voie de 2.7km traverse La Ciotat du sud au nord.

Et une autre très bonne nouvelle : le dernier tronçon de piste cyclable entre la Pyro et le Brégaillon vient d'être mis en chantier ! Plus d'info bientôt.



Dernière : TPM a annoncé un Transport en Commun en Site Propre prêt en 2019. Nous prenons acte malgré le nombre de délais déjà subis (une première ligne avait été annoncée pour... 2005 avec une « DUP » de Décembre 2000. Nous avons donc demandé à participer aux travaux pour la réactualisation de la « DUP » en cours. Notre demande a été acceptée et nous nous efforcerons de travailler pour avoir un projet efficace et qui soit le moins polluant possible.

Bulletin TVD n°67 Page 1

Notre bulletin a régulièrement informé les adhérents des grandes actions que nous avons entreprises. Rappelons en quelques unes.

TVD a participé aux différentes grandes enquêtes :

-Plans de Déplacements Urbains (2005 puis 2015) et Scot (2008, 2019) où nous préconisons le développement du réseau cyclable et des TCSP.

-Déclarations d'Utilité Publique du Tramway (2000 et 2005) où nous donnions un avis favorable.

-Consultations préalables pour le TCSP (2016 et 2022) pour lesquelles notre proposition de tracé alternatif a été prise en compte.

En 2005 nous avons proposé la réalisation du premier Plan des itinéraires cyclables de TPM et avons participé à son élaboration en collaboration avec la Commission Transports présidée par M. Bruère.

Notre association a été à l'initiative des créations de la Masse Critique Vélo (2007) et du Collectif Tramway(2009).

Avec le Collectif Tramway nous avons gagné des recours contre des travaux non conformes sur les emprises de la DUP tramway(2012) .

Avec la FNE et Daniel Vuillon de l'Amap des Olivades nous avons gagné(2022) le recours contre la réalisation d'une nouvelle route, de rond-points et aménagements imperméabilisants sur un espace naturel comportant des espèces protégées.

Depuis 2010 nous avons une machine à graver les vélos ce qui nous a permis jusqu'à ce jour de marquer un millier de vélos avec le système Bicycode, dissuasif contre le vol.

En notre qualité d'association agréée Environnement, nous siégeons dans des commissions de la préfecture et de la Métropole de Toulon (Plan de Protection de l'Atmosphère, Plan Climat-Air-Energie Territorial).

Nous ne pouvons énumérer toutes les actions de terrain que nous faisons, donnons juste un exemple récent : à Solliès-Toucas nous conseillons les riverains d'une route étroite sans trottoir, fréquentée par de nombreux écoliers, pour y faire sécuriser les déplacements.

Le président de TVD, Maurice Franceschi

Toulon Var Déplacements, 24 rue Paul Lendrin chez « Café Culture », 83000 Toulon .

Courriel : tvdeplacements@gmail.com Tel : 06 18 16 31 27 - site : <https://toulon-var-deplacements.fr> p1

Agglomération toulonnaise : une politique qui préserve le « tout voiture » depuis 20 ans .

Pour lutter contre la pollution et le réchauffement climatique de nombreuses directives préconisent de diminuer la part de la voiture individuelle. Alors que pour cela la plupart des métropoles ont pris des mesures courageuses pour réduire la part de la voiture, développer les transports en commun et l'usage du vélo, améliorer la sécurité des piétons, créer des Zones à Faibles Emissions, TPM préserve depuis 20 ans la part des déplacements en voiture individuelle.

En effet ont été privilégiées dans le calendrier des grands projets :

- la réalisation du tunnel de Toulon avant la réalisation d'un tramway pourtant en tête du PDU de 2005 et qui finalement a été abandonné.

- la réalisation de l'élargissement de l'autoroute A 57 au détriment de celle du bus à haut niveau de service (TCSP) dont les travaux n'ont toujours pas commencé : TPM annonçait sa mise en service...en 2019(voir en première page notre bulletin n° 67 de 2014 !).

L'emprise de la voiture sur le domaine public au centre ville s'est accrue par la multiplication de parkings, ce qui a attiré encore plus de voitures. Au Pont du Las l'emprise prévue pour le site réservé du tramway sert pour l'instant de parking pour les voitures. On autorise même les voitures à se garer sur les trottoirs et les pistes cyclables les soirs de match au Stade

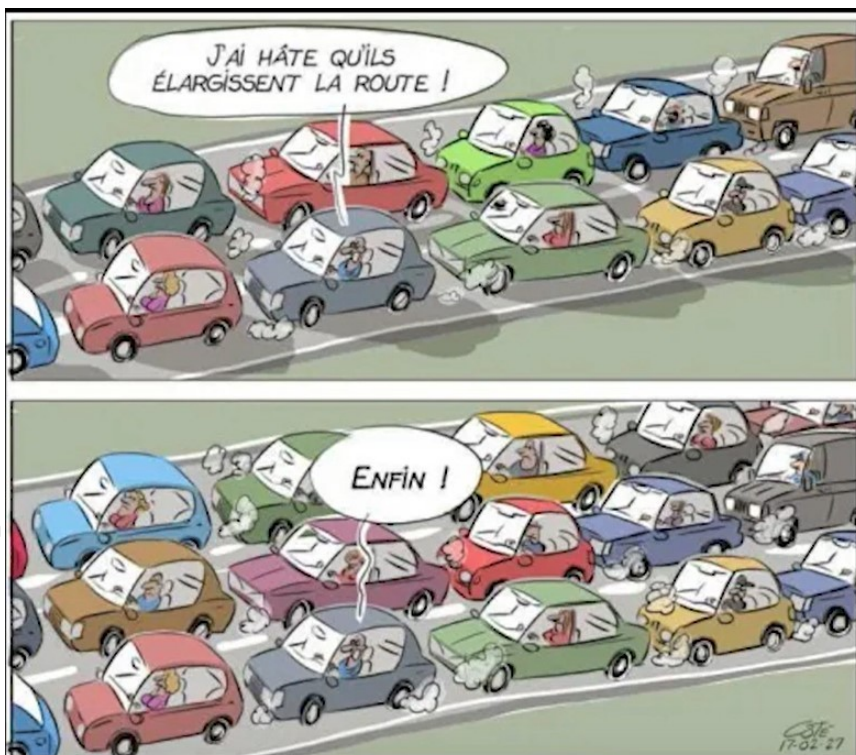
Mayol, et sur les emplacements qui permettent le retournement des bus devant la gare de Toulon, ce qui bloque la circulation à l'arrivée des TGV. La réalisation d'une entrée Nord de la Gare de Toulon a été abandonnée, alors que cela aurait permis de libérer de la place pour faire passer la deuxième ligne de TCSP devant l'entrée de la gare..

La réalisation du tunnel devait permettre de réaliser une véritable « piste cyclable » pour traverser le cœur de Toulon. Sur l'Avenue de la République, TPM a réalisé une étroite bande cyclable unidirectionnelle sur laquelle empiètent les bus et les poids lourds et qui se termine brutalement(voir article page suivante). Il y a encore de nombreuses coupures sur le réseau cyclable et les nouvelles réalisations ne les résorbent pas suffisamment. Il n'y a aucun parc de vélos en libre service disponible en surface, qui permettrait de desservir tous les quartiers et villes de la métropole.

Toutes les grandes Métropoles ont créé des Zones à Faibles Emissions, ce qui permet aux quartiers qui subissent le plus la pollution de mieux respirer et de subventionner largement ceux qui n'ont pas les moyens de changer de voiture.

Faute d'une politique trop peu volontariste en faveur des modes doux, la métropole de Toulon est la dernière dans le classement des 20 grandes métropoles en matière de transports en commun pour le nombre de voyages par habitant en une année, et une des plus mauvaises pour les déplacements à vélo... Par contre, TPM est en tête de ces 20 agglomérations pour l'utilisation de la voiture ! Cf« [Part modale: Le palmarès des mobilités des 20 grandes Villes Françaises](#) » rapport de l'ADETEC. Ceci entraîne des pics de pollution et des émissions excessives de gaz à effet de serre ainsi qu'une qualité de vie dégradée en centre ville et le long des grands axes de la métropole.

Comme Marseille et Nice qui l'ont fait sur certaines de leurs avenues emblématiques, **à quand la réduction du nombre de voies voitures** sur le Boulevard de Strasbourg et sur l'Avenue de la République au profit des transports en commun et des modes doux ? Nous le demandons à nouveau dans l'intérêt de la santé des habitants, de leur qualité de vie et de la préservation de l'environnement.



Le président de TVD, Maurice Franceschi

Boulevard de la République et voie cyclable

Le 25 janvier 2023, TPM annonce par communiqué : « à compter du 30 janvier, 2 mois de travaux de réfection de l'Avenue de la République », l'une des 2 grandes avenues (avec le Boulevard de Strasbourg) qui traversent la ville d'est en ouest.



Immédiatement des commentaires apparaissent sur les réseaux sociaux «et la piste cyclable»?

Le 2 février Var Matin publie un premier article qui relève l'absence de piste cyclable dans ce projet.

Dans les jours suivants, la polémique enfle : La Masse Critique fait plusieurs communiqués pour rappeler que cette piste cyclable, lien logique entre les 2 entrées de la ville avait été promise par Monsieur Chenevard, après réalisation du second tunnel.

Le 6 février, TVD envoie un courrier recommandé sous forme de recours amiable au président de TPM, Monsieur Falco, pour demander l'application de la loi LOM, avec copie vers les médias.

Le 11 février, Var Matin publie un nouvel article « Les vélos toujours en rade sur l'avenue du port », dans lequel est argumenté le besoin d'une piste cyclable bidirectionnelle EST/OUEST sécurisée au vu du développement du vélo en ville, ainsi que des avis de juristes qui confirment que la loi LOM(Loi d'Orientation pour les Mobilités) impose la création d'une piste cyclable.

Le 12 février, Monsieur Falco annonce sur les réseaux sociaux découvrir la polémique et qu'une solution pour une piste est à l'étude et sera dévoilée les jours suivants.

Le 3 mars, nous découvrons le résultat, une simple piste de 1,50 m de large (caniveau compris), matérialisée par de la peinture verte dans le sens est/ouest. Cette piste part de nulle part coté Mayol, et se termine ... sur un trottoir coté Arsenal.

Rien dans l'autre sens, les vélos n'ont qu'à utiliser la Rue Michelet en contre sens de circulation. C'est une rue très étroite, parallèle au boulevard.

Le 12 mars Monsieur Falco répond par courrier à TVD que compte tenu des travaux à l'est sur l'autoroute susceptibles d'entraîner la fermeture temporaire du tunnel, il n'est pas possible de sacrifier une voie sur l'avenue pour créer une piste cyclable.

La loi LOM est très floue sur les obligations de création de piste cyclable lors de la réfection des routes et une large part est laissée à l'appréciation des tribunaux. Cette simple bande peinture diminuait considérablement nos chances de gagner au tribunal administratif, et un jugement défavorable est une jurisprudence négative pour de futures actions à Toulon ou ailleurs.

Nous vous invitons à soutenir fortement la pétition lancée par la Masse Critique :

<https://www.change.org/p/plus-de-place-et-pour-les-piétons-et-les-cyclistes-sur-la-métropole-toulonnaise>

Denis Salmon

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de Toulon Var Déplacements

du samedi 18 mars 2023

A partir de 8h30 les adhérents sont accueillis à la FOL, avec café et biscuits.

L'émargement indique 21 présents, 15 votants par procuration.

9h : Rapport moral et d'activités par le président :

TVD est adhérent aux Fédérations Nationales « Rue de l'Avenir », « FNAUT », « FUB », « AF3V », « 60 Millions de Piétons ». En 2022 TVD a adhéré à France Nature Environnement en vertu de rapports évidents entre déplacements et environnement.

- TVD est membre des Fédérations Régionales : « ATMOSud », « NosterPaca », « FNAUT Paca » et membre du Collectif Tramway et Transports en Commun, du Café Culture, de la FOL.

Les réunions du CA et les réunions techniques se sont tenues tous les mois.

Le CA est composé de 12 membres : L. ABELLO (trésorière), P. COOPER (secrétaire générale), M. FRANCESCHI (président), M. PIERRE (vice-président), D. SALMON (vice-président), M. VANDENBROUCKE (vice-président), V. CHASTEL, L. RUSSO, D. PAUTOT, J.J. HAURE-PLACÉ, R. TISON.

Parmi nos principales actions de l'année, citons

- les stands de marquage vélos « Bicycode » (8) (dissuasion contre le vol)

- quatre bulletins d'information/an, tenue d'un site internet et d'une page Facebook.

- réunions avec des associations locales, régionales et nationales et participations au collectif « Mobilactiver » et collectif « Tramway et transports en commun »

- participation aux réunions du Plan de Protection de l'Atmosphère et du Plan Climat Air Énergie Territorial.

Les recours que nous avons engagés (avec la FNE et Daniel Vuillon de la Ferme des Olivades) au Tribunal administratif depuis janvier 2020 **contre le projet de PEM de la Seyne** se sont conclus à l'audience du 23 mars 2022, où l'autorisation préfectorale de destruction d'espèce protégée a été annulée et oblige TPM à remettre les lieux en état.

Le rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Les recettes sont stables et en équilibre avec les dépenses.

Variation des avoirs sur une année $3049,92 - 3193,38 = - 143,46 \text{ €}$

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Election du CA

Élection du tiers sortant élu en 2020. Patrice Le Blanc étant démissionnaire (raison de santé) et Jean-Paul Ricord étant décédé, seul Denis Salmon se représente. **Denis Salmon est élu à l'unanimité.**

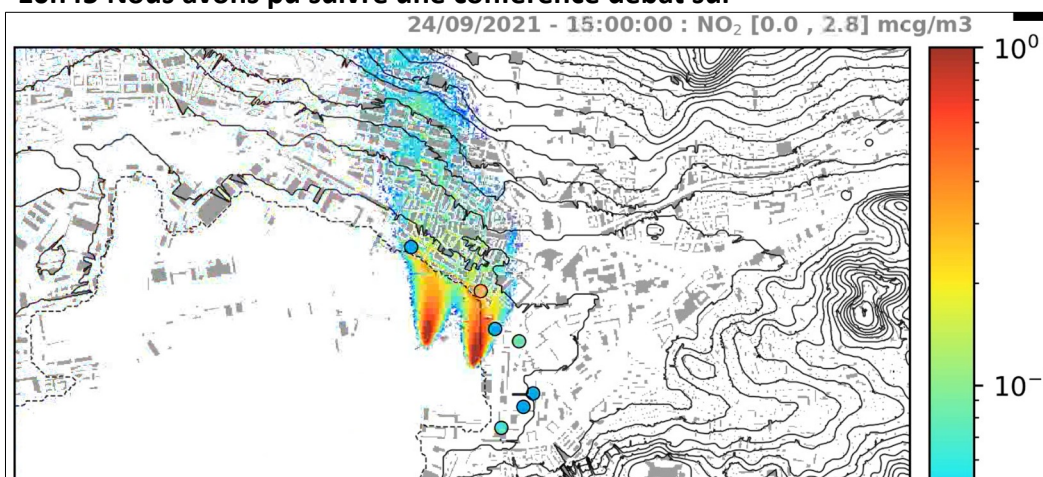
Jean-Jacques Haure-Placé a annoncé sa **démission du C.A.** à l'issue de cette A.G.

Rapport des commissions

Les rapporteurs des commissions ont présenté le bilan de l'année : « Piétons » (JJ Haure-Placé), « Vélos » (D. Salmon), « Transports urbains » (M. Vandenbroucke), « Sécurité Routière » (JP Klein) « TCSP » (M. Franceschi), « site internet et page Facebook » (D. Salmon, M. Franceschi).

L'assemblée générale s'est terminée à 10h30.

10h45 Nous avons pu suivre une conférence débat sur



« Pollution et gaz à effet de serre dans la métropole de Toulon Provence Méditerranée. »

par Michel PIERRE, président d'Actenergies

Figure : Panache de fumées des bateaux dans la rade de Toulon (pollution au dioxyde d'Azote).

Date	Evénement, thème,	Lieu	Stand d'information et de marquage Bicycode avec le «Collectif d'Actions Citoyennes» et la Ville de Six-Fours	23/04	Six-Fours
11/01	Concertation sur le projet du futur Transport en Commun en Site Propre (TCSP), de MTPM : un Bus à Haut Niveau de Service (bhns)	La Garde	Concertation sur le projet de N.G.T. (Nouvelle Gamme Tarifaire) des trains régionaux	27/04	Visio conférence Région Sud/ Provence Alpes Côte d'Azur
18/01	Concertation sur le projet du futur Transport en Commun en Site Propre (TCSP) de MTPM	La Seyne	Participation : «Les Dimanches de la Corniche» et les 15 ans de «La masse critique» de Toulon	01/05	La Seyne
25/01	Concertation sur le projet du futur Transport en Commun en Site Propre (TCSP), de MTPM	Ollioules	Stand d'information et de marquage Bicycode avec l'association «La Cerise sur le Gapeau»	15/05	Marché « Bio » La Farliède
06/02	Participation : «Les Dimanches de la Corniche»	Corniche de Tamaris La Seyne	C.A. de «Amosud», Association de surveillance de la Qualité de l'Air de la région Sud Paca	25/05	Visio Marseille
15/02	Conseil d'Administration du «Collectif Tramway»	La Valette	Participation : Comité Territorial du Var de l'Association «Amosud»	02/06	Hôtel de la Métropole Toulon
02/03	Comité de pilotage du Plan de Protection de l'Atmosphère (P.P.A.) de MTPM	Préfecture du Var Toulon	Participation : «Les Dimanches de la Corniche»	05/06	Corniche de Tamaris La Seyne
06/03	Participation : «Les Dimanches de la Corniche»	Corniche de Tamaris La Seyne	A.G. d'«Amosud»	08/06	visio Marseille
10/03	Concertation sur le projet de N.G.T. (Nouvelle Gamme Tarifaire) des trains régionaux	Visio conférence région Sud/Provence Alpes Côte d'Azur	Stand d'information et de marquage Bicycode avec l'association «Pharmacycle»	24/06	Toulon
19/03	A.G. de I.V.D.	Toulon	Participation : «Les Dimanches de la Corniche»	03/07	Corniche de Tamaris La Seyne
21/03	Audience au Tribunal Administratif avec les représentants de T.V.D., U.D.V.N. (Union Départementale Vie et Nature) et la «Ferme des Olivades» pour le recours sur le PEM (Pôle d'Echanges Multimodal de la gare de La Seyne)	Toulon	Participation : «Les Dimanches de la Corniche»	07/08	Corniche de Tamaris La Seyne
25/03	Stand d'information et de marquage Bicycode avec «Pharmacycle»	Toulon	Stand d'information à la journée des associations	10/09	Parc de La Navale La Seyne
26/03	Stand d'information et de marquage Bicycode avec la Ville du Revest	Le Revest	Visite des Rues Mouton et Chemin Pont de Pey : situation de mise en danger des piétons et cyclistes	06/10	Solliès-Toucas
30/03	présentation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de MTPM	Sittomat Toulon	Comité de pilotage du Plan de Protection de l'Atmosphère (P.P.A.) de MTPM	11/10	Préfecture du Var Toulon.
05/04	rencontre avec L'AFUZI (Pôle d'Activités de Toulon est) sur les déplacements dans la Zone de Toulon est	La Garde	Stand d'information et de marquage Bicycode avec le «Collectif d'Actions Citoyennes» et la Ville de Six-Fours	22/10	Six-Fours
21/04	Jugement du Tribunal Administratif annulant l'autorisation environnementale du P.E.M. : victoire des requérants T.V.D., U.D.V.N., et «Ferme des Olivades»	Toulon	Réunion du «Collectif Tram et Transports en Commun»	07/12	Toulon
			Réunion publique de concertation portant sur l'évolution du tracé ouest du projet de Bhns (Bus à haut niveau de service) de MTPM	09/12	Ollioules
			Stand d'information et de marquage Bicycode avec la «F.O.L.»	14/12	Toulon
			Rencontre avec l'«AFUZI» (Pôle d'Activités de Toulon est) sur la pollution de l'air.	22/12	La Garde

ZFEm : des attermolements au détriment de la santé.

Pourquoi créer une ZFEm (Zone à Faible Emissions mobilités) ? Il s'agit en premier lieu de réduire la pollution due aux transports routiers responsable de 48 000 morts prématurés/an en France.

Pour qui met-on en place les ZFEm ? Les inégalités face à la pollution de l'air et la mobilité

- Pollution de l'air, une triple peine pour les personnes précaires ;
- Le tout voiture : un frein pour les ménages modestes ;
- Le cas des enfants, particulièrement vulnérables face à la pollution de l'air, notamment des enfants pauvres.



Où se situent les zones fortement polluées ?

C'est le long des grands axes routiers et dans les zones urbaines denses que se situent les zones les plus exposées aux risques sanitaires. L'Insee nous a montré, à partir d'analyses de fichiers de malades, que ce sont dans les zones exposées à la pollution qu'il y a le plus de risques sanitaires, et que c'est là que se trouvent des populations les plus défavorisées.

La création d'une ZFEm améliorera plus particulièrement l'environnement sanitaire de ces populations.

Le deuxième enjeu est de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, responsables de la modification du climat. Pour cela il faut favoriser le développement des modes doux et des transports en commun.

Dans ce domaine toutes les agglomérations doivent prendre leur part de responsabilité et d'engagement concret. Or, dans ce domaine, TPM a un grand retard par rapport aux autres agglomérations.

Comment mettre en place une ZFEm ? Nous utiliserons l'exemple de Lyon :

<https://demarchesadministratives.fr/demarches/zfe-a-lyon-tout-savoir-pour-circuler-dans-les-regles>

1 Il peut y avoir une mise en place progressive sur plusieurs années.

Lyon a prévu une mise en place sur 4 ans à partir de 2022 jusqu'en 2026 : <https://zfe.grandlyon.com/zfe-grand-lyon/>

Cette mise en place a été précédée d'une phase d'information et de pédagogie de plusieurs mois .

2 Des aides importantes sont disponibles pour changer de véhicules

La métropole de Lyon a mis en place des aides financières pour l'achat d'un véhicule.

Il y a possibilité de proposer des tarifs réduits pour les transports en commun.

De nombreuses personnes auront l'opportunité de profiter de ces aides si la ZFEm est mise en place.

3 De nombreuses dérogations existent pour l'utilisation

d'un véhicule : <https://www.toodego.com/zfe/>

pour :

- des conditions de revenus,
- pour les petits rouleurs (52 droits à Lyon),
- pour les rouleurs occasionnels,
- pour les associations,
- pour les entreprises.

La pollution automobile dans notre Métropole TPM favorise chaque année des maladies et cause des morts.

Notre Métropole est également en retard pour la

réduction des émissions de gaz à effet de serre. C'est pour ces raisons que notre association demande que soit mise en place dès maintenant, dans le cadre prévu par l'État, avec toutes les aides et compensations possibles une ZFEm efficace, qui englobe les zones les plus polluées par la circulation automobile.

	CRÉER MON COMPTE PETIT ROULEUR POUR DES USAGES OCCASIONNELS GRAND LYON
	UTILISER UN DE MES 52 DROITS « PETIT ROULEUR » GRAND LYON
	DEMANDER UNE DÉROGATION SUR CONDITIONS DE REVENUS GRAND LYON